

LIVRET D'ACCUEIL



2020 - 2021



B.I.A.

Brevet d'Initiation Aéronautique

A.C.O.L.

AéroClub d'Orléans et du Loiret

"Col. Jean DEMOZAY"

Zone des Quatre vents

45550 - SAINT DENIS DE L'HOTEL



- Orléans-Saint Denis LFOZ -

- Sommaire -



- Avion Robin DR 400 -

- Page de présentation	1
- Sommaire	2
- Qu'est ce que le B.I.A. ?	3
- Qui est concerné ?	3
- Quel en est le coût ?	4
- Le programme.	4
- Les horaires.	4
- Les contacts.	4
- Sur le Web.	5
- Les vols de découverte.	5
- Le calendrier.	6
- Le travail personnel.	7
- Le matériel.	7
- La documentation.	7
- Le contrôle des connaissances.	7
- Les intervenants.	8
- L'examen.	8
- Le centre d'examen.	8
- Les résultats.	9
- Le programme "Objectif pilote".	10
- Les documents d'inscription	10
- Les bourses fédérales	11
- Et ensuite?	11
- Les textes officiels.	11



1. QU'EST CE QUE LE B.I.A. ?

Le **Brevet d'Initiation Aéronautique** est le premier diplôme aéronautique. Délivré par l'Education Nationale. Le B.I.A. est un diplôme d'Etat.

La préparation à l'examen fait intervenir d'autres organismes :

- a) Les fédérations aéronautiques :
 - FFA (aviation).
 - FFPLUM (ULM).
 - FFVP (Vol en planeur).
 - FFAM (Aéromodélisme).
 - RSA (Constructeurs amateurs).
 - etc....
- b) Les aéroclubs.
- c) La **Direction Générale de l'Aviation Civile (D.G.A.C.)**.
- d) Météo France.

Le B.I.A. atteste d'une culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace.

2. QUEL EST CONCERNE ?

L'examen est ouvert à tout jeune d'un **niveau de classe de troisième de collège**. Les titulaires du B.I.A. pourront bénéficier, jusqu'à l'âge de 21 ans, d'aides financières accordées par les fédérations et / ou les aéroclubs pour apprendre à piloter.

Au-delà de 21 ans, l'intérêt peut être justifié par l'acquisition de connaissances aéronautiques.

Des vols de découverte sont proposés dans le cursus de formation.

- en avion à l'A.C.O.L. avec une aide financière de l'aéroclub et de la FFA (si réussite à l'examen).
- en planeur, voir les clubs de vol en planeur.
(Planeurs d'Orléans, Planeurs de Mézières, etc..)
- en ULM, avec la FFPLUM, se renseigner sur les conditions particulières.



- Promotion B.I.A. 2019 - 2020 "Caroline AIGLE" -



A.C.O.L. Aéroclub d'Orléans et du Loiret "Col. Jean DEMOZAY"
Zone des Quatre - vents 45550 - SAINT DENIS DE L'HOTEL



3. QUEL EN EST LE COUT ?

La formation est assurée bénévolement par des pilotes de l'aéroclub.
Aucune somme n'est due à ce titre.

Nous conseillons toutefois l'acquisition, en complément des cours, d'ouvrages qui traitent le programme du B.I.A.

Se reporter à la rubrique "Documentation", page 7

Les vols de découverte sont facultatifs car payants, mais hautement recommandés.
Ils sont à un tarif préférentiel avec la participation de la F.F.A. et de l'Aéroclub d'Orléans et du Loiret

Plus d'informations dans la rubrique "Vols de découverte", page 5.

4. LE PROGRAMME :

Le B.I.A. couvre 5 matières obligatoires à coefficient 5.

- 1 Météorologie et aérologie.
- 2 Aérodynamique, aérostatique et principes du vol.
- 3 Etude des aéronefs et des engins spatiaux.
- 4 Navigation, réglementation, sécurité des vols.
- 5 Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.

Une épreuve facultative d'**anglais aéronautique**, coefficient 1 est **fortement conseillée**.

L'acquisition de connaissances est donc très large !

Programme complet et détaillé en page 10.

5. JOUR ET HORAIRES DES COURS :

Les cours auront lieu les **samedis après-midi de 14h00 à 16h00** au 1^{er} étage de l'aéroclub sauf vacances scolaires..

Plus de **40 heures de cours** sur une vingtaine de séances et **beaucoup de travail personnel régulier** sont garants d'une réussite à l'examen.

Voir le calendrier page 6.

6. LES CONTACTS :

ACOL : Aéroclub d'Orléans et du Loiret :
Courriel : **aeroclub-orleans@orange.fr**
Tél : **02 38 59 18 34**
Secrétariat de **14h00 à 18h** (Tous les jours).

Plus particulièrement pour le B.I.A. :

Frédéric PERRIN	responsable administratif	02 38 59 18 34
Michel MOLINA	responsable pédagogique	06 88 19 50 44
Courriel : bia@aeroclub-orleans.fr		



7. SUR LE WEB :

Aéroclub d'Orléans et du Loiret (ACOL) : www.aeroclub-orleans.fr
Rubrique B.I.A.

FFA (Fédération Française Aéronautique, programme vols de découverte, primes)
<http://www.ff-aero.fr> (Apprendre à piloter/les formations)

Education Nationale

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86567

www.monbia.fr

<http://eduscol.education.fr/sti/formations/formations-tout-niveau/brevet-dinitiation-aeronautique-bia>

CIRAS (Comité d'Initiation Régionaux à l'Aéronautique et au Spatial)
Académie Orléans-Tours (programmes, annales, textes officiels...)
[ww.ac-orleans-tours.fr/aero-scolaire/ciras.htm](http://www.ac-orleans-tours.fr/aero-scolaire/ciras.htm)

Consulter également les CIRAS d'autres académies...Lille, Montpellier, etc...

8. LES VOLS DE DECOUVERTE :

Ces **vols de découverte** sont **facultatifs**, ils permettront au candidat de découvrir l'évolution dans la "troisième dimension" et l'application des lois physiques régissant le vol.

Ces vols (2 fois 30 mn), respectent les "Vol de découverte" de la FFA et sont effectués par un instructeur ou par un pilote titulaire du C.A.E.A. remplissant les conditions "Vol de découverte".

Le coût de l'heure de vol est **150 €**. Le financement est assuré de la façon suivante :

- la FFA : **50 €** ; sous forme de bourse reversée à l'aéroclub **si réussite à l'examen**.
- l'Aéroclub d'Orléans et du Loiret "Jean Demozay" : **25 €**.

Uniquement pour les candidats suivant la formation théorique à l'aéroclub.

- Pour le candidat, 2 cas :

- **75 €** si le **candidat** est **reçu** à l'examen.
- Dans le cas contraire : 75€ + 50 € (part FFA) si échec à l'examen.

Les deux chèques, à l'ordre de l'ACOL, seront demandés lors de l'inscription.

Le chèque de 75 € sera **remis pour encaissement après le vol de découverte**.

Le chèque de 50 €, en fonction du résultat à l'examen du candidat, sera rendu ou détruit.

Pour les mineurs, ces vols sont soumis à **autorisation parentale** à remplir lors de l'inscription.



- Départ pour un vol de découverte avec un instructeur -



9. LE CALENDRIER PREVISIONNEL :

Les cours débuteront le samedi 03 octobre 2020.

Ils auront lieu au 1er étage de l'aéroclub de 14h00 à 16h00..

SEANCES	DATES	THEMES
1	03/10/2020	Accueil - Inscriptions - Présentations
		Histoire de l'Air et de l'espace -Précurseurs : WW1
2	10/10/2020	Aérodynamique - Principes du vol
3	17/10/2020	Visite des hangars
CONGES SCOLAIRES 19/10/19 - 03/11/19		
4	07/11/2020	Aérodynamique - Principes du vol
5	14/11/2020	Aérodynamique - Principes du vol
6	21/11/2020	Aérodynamique - Principes du vol + mécanique spatiale
7	28/11/2020	Météorologie et Aérologie
8	05/12/2020	Météorologie et Aérologie
9	12/12/2020	Météorologie et Aérologie
10	19/12/2020	CIRFA ? Aérocentre ?
CONGES SCOLAIRES 20/12/20 - 03/01/21		
11	09/01/2021	Météorologie et Aérologie
12	16/01/2021	Connaissance des aéronefs
13	23/01/2021	Connaissance des aéronefs
14	30/01/2021	Connaissance des aéronefs
15	06/02/2021	Connaissance des aéronefs - Instruments - Lanceurs
16	13/02/2021	CA Hélice 40 : 44 (1h) - Espace - Histoire Entre 2 guerres - WW2
17	20/02/2021	TEST 1 + Histoire : 1945 - jusqu'à nos jours
CONGES SCOLAIRES 21/02/21 - 07/03/21 Début des vols de découverte		
18	13/03/2021	Réglementation
19	20/03/2021	Réglementation
20	27/03/2021	Navigation
21	03/04/2021	Navigation
22	10/04/2021	Navigation
23	17/04/2021	Facteurs Humains - Anglais aéronautique
24	24/04/2021	REVISIONS
CONGES SCOLAIRES 25/04/21 - 09/05/2021		
25	15/05/2021	Test 2 + De WW2 jusqu'à nos jours
26	22/05/2021	EXAMEN BLANC + Bilan
	26/05/2021	EXAMEN ?
	26/06/2021 ou 03/07/2021	<i>Remise des diplômes ?</i>

Les parents sont toujours conviés aux cours, leur **présence est souhaitée le samedi 03 octobre 2020**



- Vol de découverte -
10/03/2018



A.C.O.L. Aéroclub d'Orléans et du Loiret "Col. Jean DEMOZAY"
Zone des Quatre - vents 45550 - SAINT DENIS DE L'HOTEL



10. LE TRAVAIL PERSONNEL :

Il est indispensable de compléter les cours par un travail personnel soutenu et régulier.
Le programme est très vaste et l'acquisition de connaissances est très importante.

11. LE MATERIEL :

Les cours vous seront envoyés régulièrement au format PDF.

Si vous travaillez sur un support numérique, prévoyez le matériel nécessaire à la prise de notes.

Pour les études des documents aéronautiques, cartes, bulletins météo, cartes d'aérodrome, etc, des documents seront mis à disposition.

12. LA DOCUMENTATION :

Les ouvrages recommandés sont :

- "**Initiation à l'aéronautique**" de Thierry du Puy de Goynes,
Yves Plays, Patrick Lepourry Jacques Besses.
Editions Cépadues Prix : 26 €
www.cepadues.com



- "**Mon premier brevet aéronautique**" de Jean Nicolas.
Tout le programme est traité sous forme de bandes dessinées
Editions Cépadues Prix : 26 €



Mais également :

- "Manuel du pilote d'avion" Ed Cépadues.
- "Manuel du pilote vol à voile" Ed Cépadues.
- "Manuel du pilote ULM" Ed Cépadues.

Pour ceux qui désirent approfondir... toujours aux éditions Cépadues et en bandes dessinées....

- "Initiation au pilotage" de Jean Nicolas.
- "La Météo expliquée" de Jean Nicolas.
- "Initiation au pilotage" de Jean Nicolas et Pascal Ziegelbaum.
- "Apprends moi l'avion" de Jean Nicolas et Pascal Ziegelbaum.

13. LES CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Afin de permettre aux élèves de contrôler l'acquisition des connaissances exigées pour l'examen, chaque matière du B.I.A. fera l'objet de questionnaires qui seront traités et commentés.

Un examen blanc sera mis en place, corrigé individuellement et commenté.



- Examen blanc session 2017-2018 -



A.C.O.L. Aéroclub d'Orléans et du Loiret "Col. Jean DEMOZAY"
Zone des Quatre - vents 45550 - SAINT DENIS DE L'HOTEL



14. LES INTERVENANTS :

La formation est obligatoirement dispensée sous la responsabilité d'au moins une personne titulaire du "C.A.E.A." : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique, diplôme de l'Education Nationale sanctionnant les connaissances nécessaires et l'aptitude pédagogique à l'enseignement pour le B.I.A.

Le responsable pédagogique de la formation est Michel MOLINA (C.A.E.A.)

Les formateurs qui interviendront sont tous pilotes privés et, pour certains, titulaires du C.A.E.A.

Le responsable administratif assurant la liaison avec la F.F.A. est Frédéric PERRIN (C.A.E.A.).

15. L'EXAMEN :

En général, il a lieu le troisième ou quatrième mercredi après - midi du mois de mai 2021.

Pour les 5 épreuves obligatoires, coefficient 5 :

- Durée : 2h30.
- Sous forme de Q.C.M.
- Un total de 100 questions.
 - 20 en "Météorologie et aérologie".
 - 20 en "Aérodynamique, aérostatique et principes du vol".
 - 20 en "Etude des aéronefs et des engins spatiaux".
 - 20 en "Navigation, réglementation, sécurité des vols".
 - 20 en "Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial".

Pour être admis à l'examen, il suffit d'obtenir la moyenne soit 50 points/100.

Des mentions sont attribuées en fonction des résultats.

Les réponses fausses ne sont pas sanctionnées.

Vivement conseillée...l'épreuve facultative d'anglais aéronautique.

- Sous forme de QCM.
- Durée : 30 min
- 20 questions. Du vocabulaire aéronautique à la compréhension de texte.
- **Seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte.**

16. LE CENTRE D'EXAMEN :

Comme tout examen de l'Education Nationale, les candidats seront convoqués dans un établissement, collège ou lycée, de la région orléanaise qui tiendra lieu de centre d'examen.



- Examen blanc session 2017 - 2018 -



17. LES RESULTATS :

En général, les résultats sont publiés la deuxième semaine de juin.

Dans l'académie d'Orléans-Tours le taux de réussite pour la session 2018 est voisin de 88 %.

Pour l'aéroclub d'Orléans et du Loiret "Jean Demozay" : **100 %**

Sessions	Présentés	Reçus
2011 / 2012	22	22
2012 / 2013	23	22
2013 / 2014	22	19
2014 / 2015	25	22
2015 / 2016	20	20
2016 / 2017	7 BIA - 2 CAEA	9
2017 / 2018	25 BIA - 3 CAEA	28
2018 / 2019	32 BIA - 2 CAEA	34
2019 - 2020	22 BIA - 1 CAEA inscrits	Examen le 30/09/2020



- Promotion "A.TURCAT" 2017-2018 -
Remise des diplômes BA 705 "François et Jean TULASNE de Tours



A.C.O.L. Aéroclub d'Orléans et du Loiret "Col. Jean DEMOZAY"
Zone des Quatre - vents 45550 - SAINT DENIS DE L'HOTEL



18 : LE PROGRAMME "OBJECTIF PILOTE" :

La FFA souhaite engager les jeunes (-21 ans) dans un processus afin d'obtenir le B.I.A. et de poursuivre sur une formation de pilote.

La FFA l'implique dans un programme de suivi et d'accompagnement vers cette réussite.

Le principe est simple : Le jeune qui suit une préparation au B.I.A. peut souscrire, avant le 15 décembre 2020, une licence "Jeunes Ailes" pour un coût d'une vingtaine d'euros (24 € en 2019).

Par cette adhésion spécifique, le jeune obtient :

- Une **Licence / Assurance Fédérale** "Jeunes Ailes" : meilleure assurance pour la réalisation des "Vols de découverte."
- Un **abonnement de 6 mois** à la revue fédérale "Info-Pilote" de Janvier à juin 2021 . pour le mettre sans le bain aéronautique.
- L'accès à des programmes partenaires FFA :
 - "Cadets de l'Armée de l'Air"
 - Les événements de l' A.L.A.T. (Armée de Terre)
 - etc...

Après l'obtention du B.I.A. session 2021, dès le 1er Juillet 2021, en prenant la licence FFA 2022 et l'abonnement à "Info-Pilote" 2022, la FFA lui offre :

- La **Licence + l'Assurance de Juillet à Décembre 2021** (77 €)
- L'abonnement à "Info-Pilote" de Juillet 2021 à Décembre 2021 (21,50 €).

Le jeune pourrait donc débuter une formation de pilotage dès le mois de juillet 2021 !

19. LES DOCUMENTS D'INSCRIPTION :

Les documents vous seront envoyés par courriel fin août 2020. Ils devront être remis le jour de la séance d'accueil ou retournés par courrier électronique correctement remplis .

- Une fiche de renseignements.
- Une autorisation "Droit à l'image".
- Pour les candidats mineurs, une autorisation parentale pour les vols de découverte.

En complément :

- Deux chèques, à l'ordre de "A.C.O.L."pour le règlement des vols de découverte.
- Un chèque de 75 € : Participation du candidat, remis à l'encaissement après avoir effectué le vol de découverte.
- Un chèque de 50 € : Rendu au candidat (si admission...ce que nous souhaitons !) après publication des résultats car correspondant à la bourse FFA.

Uniquement 20 places sont disponibles pour suivre la formation à l'aéroclub.

Clôture des inscriptions :

- Pour la FFA (attribution des bourses de vol) : décembre 2020.
- Pour l'examen : Une pré - inscription individuelle en ligne sera ouverte en janvier 2021.

Les modalités seront expliquées aux candidats dès l'ouverture du site académique.

La remise des diplômes a lieu un samedi après midi, fin juin, début juillet sur un aérodrome de l'académie d'Orléans - Tours.



19. LES AIDES FEDERALES :

Objectif Atteint	Montant de la prime
Lacher	335 €
Brevet de Base	335 €
Brevet de Base avec BIA	500 €
PPL	670 €
Qualification Voltige	335 €
Qualification Montagne	335 €

Le Comité Régional Aéronautique du Centre attribue une prime de 200 € à la première inscription dans un aéroclub à tout jeune (-21 ans) titulaire du B.I.A.

20. ET ENSUITE ? :

- Préparation d'un brevet de pilote : avion, planeur, ULM?
- La pratique d'un sport extraordinaire : Rallye, pilotage de précision, voltige....?
- De grands moments à vivre... ?
- Une carrière dans l'aéronautique....?

De nombreuses possibilités s'offrent à vous !

21. LES TEXTES OFFICIELS :

Ils sont consultables à l'adresse suivante :

- <http://eduscol.education.fr/sti/bia>
- www.monbia.fr



- Vol "ON TOP" -



A.C.O.L. Aéroclub d'Orléans et du Loiret "Col. Jean DEMOZAY"
Zone des Quatre - vents 45550 - SAINT DENIS DE L'HOTEL

